

CADRE LÉGAL

Art. R. 4224-15 et 4224-16
du Code du travail.



TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.
En intra-entreprise : sur devis.



OBJECTIFS

- Maintenir les compétences SST.
- Prévenir des risques professionnels dans l'entreprise.
- Actualiser les gestes qui sauvent.

PUBLIC VISÉ

Toute personne titulaire d'une formation initiale
de sauveteur secouriste du travail.



MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation
numérique projetée, de vidéos explicatives et
cas concrets pour l'apport pratique.

La formation est animée par un formateur disposant
d'une formation de formateur SST à jour.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Espace propre et adapté à la pratique.



DURÉE

7 heures obligatoires sur une
journée.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 4 à 10 maximum.

VALIDITÉ

2 ans.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation initiale
de sauveteur secouriste du
travail (SST).

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à
toute personne en situation
de handicap, qu'il soit
moteur, sensoriel, mental,
cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part
afin de mettre en place les
mesures nécessaires.





PROGRAMME THÉORIQUE

- Savoir situer le rôle du SST dans l'entreprise.
- Savoir appliquer ses compétences dans l'entreprise.
- Les conduites à tenir face à un accident.
- Comment protéger, examiner, faire alerter et secourir.
- Connaître la conduite à tenir lorsque :
 - Une victime saigne abondamment.
 - Une victime s'étouffe.
 - Une victime ne répond pas mais respire.
 - La victime ne respire pas.
 - La victime se plaint d'une brûlure.
 - La victime se plaint de malaise.
 - La victime se plaint d'une plaie grave.
 - La victime se plaint d'une plaie simple.
- Savoir remonter les informations à sa hiérarchie.
- Connaître les modifications du programme.

PROGRAMME PRATIQUE

- Réalisation de cas concrets en fonction des différents examens de la victime.
- Manipulation du défibrillateur.



ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.


La formation est évaluée par le formateur en fin de session par la réalisation d'un cas concret et de questions posées aux participants.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation et carte SST (à la clôture du dossier par l'organisme de formation).

Des questions sur la réalisation de cette formation ?



E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget. Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

Que ce soit par mail ou par téléphone, contactez-nous ! Vous trouverez nos coordonnées en bas de cette page.

